COMMUNICATION DE M. DE PUYDT.
LES EMPLACEMENTS D'HABITATIONS PROTOHISTORIQUES DE LA BRUYÈRE DE NEERHAEREN, COMMUNE DE RECKHEIM.

Le groupe d'habitations dont nous avons signalé la découverte en 1904 [1] est situé dans la bruyère de Neerhaeren, entre le bois de Pietersheim et le Beggijnenbosch, à proximité d'un clair ruisseau et non loin de marais ou d'étangs autrefois, sans doute, très poissonneux. A 200 mètres, passe une ancienne voie de communication déjà utilisée, peut-on croire, avant les Romains.

C'est après la coupe d'une sapinière, lorsque le sol eut été retourné et préparé pour recevoir une nouvelle plantation, qu'apparurent des amas de tessons suffisamment déterminés pour prouver l'existence d'une agglomération humaine primitive, soit les restes d'un campement, soit plutôt ceux d'un pauvre village dont le plan (fig. 1) donne la position de huit ou dix feux.

CARACTÈRES DES EMPLACEMENTS.

Les emplacements d'habitations étaient marqués par de véritables pavements formés de pierres plates non taillées et de cailloux de diverses dimensions choisis avec soin pour fermer chaque interstice de façon à constituer un tout compact, fortement dammé et impossible à entamer à la main. Les matériaux employés se retrouvent sous le sol sableux, à une très faible profondeur, dans les vastes dépôts de graviers autrefois charriés par la Meuse.

Comme aspect, ces solides dallages préhistoriques ne différaient guère des espèces de trottoirs bordant, aujourd'hui encore, nombre d'habitations dans la traverse du village de Reckheim, trottoirs confectionnés avec des matériaux secs, régulièrement posés et accolés les uns aux autres.

Nous n'avons donc, ici, ni excavations ni cuvettes d'aucun genre rappelant les fonds de cabanes néolithiques de la Hesbaye, ou même

---

(1) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. XXIII, Mémoires, n° 1, p. 6. Reckheim fait partie de la province de Limbourg; la superficie de son territoire est de 1,571 hectares.

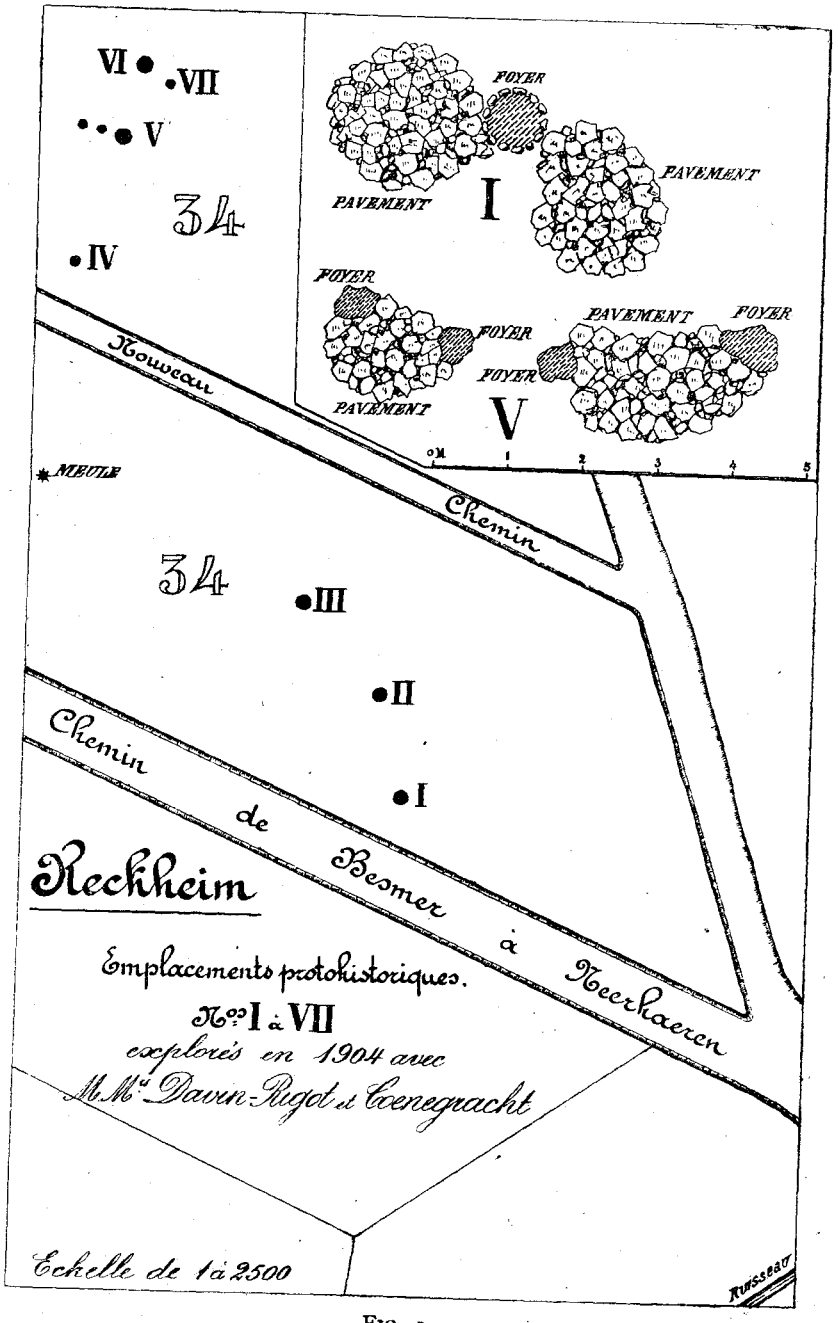
VI
VII
V
34
IV
FOYER
PAVEMENT
I
PAVEMENT
FOYER
FOYER
FOYER
PAVEMENT
V
PAVEMENT
FOYER
0M 1 2 3 4 5
Nouveau
Chemin
MEULE
34
III
II
I
Chemin de Besmer à Neerhaeren
Reckheim
Emplacements protohistoriques.
Nos I à VII
explorés en 1904 avec
MM. Dawn-Rigot et Coenegracht
Echelle de 1 à 2500
Ruisseau

FIG. 1.

lèles, moins largement modelées que celles du vase précédent, mais de conformation analogue.

Le dessin (pl. X, n° IV) attire l'attention par sa ressemblance avec l'image de végétaux. Au premier abord, on pensait à la structure des lycopodes dont les grands cercles de verdure ornent la bruyère, en rappelant la tradition populaire y relative et la danse des sorcières (*heksendans*). Il paraît plus vraisemblable de voir dans ce dessin la reproduction d'épis de céréales semblable à celle figurée sous le n° 1 du mémoire du Dr Matthaus Much (1).

Quant aux petites cavités couvrant le flanc de la poterie (pl. X, n° VI), elles ont dû être pratiquées au moyen d'un os ou d'une tige creuse, vu la légère protubérance centrale.

Les anses transpercées (pl. X, nos I et III) sont de deux types différents; leur arrachement des parois de la poterie permet de juger les curieux détails de leur mode de confection.

Plusieurs autres fragments de flancs montrent des séries de lignes ondulées faites au peigne, si souvent observées sur les urnes funéraires et rencontrées à l'emplacement littera *F* du groupe d'habitations préhistoriques d'Omal, décrit antérieurement (2).

L'ornementation faite d'empreintes à la ficelle ne m'a pas paru établie; elle est tout au moins douteuse pour notre gisement; mais la collection de M. l'aumônier Coenegracht renferme un échantillon d'une autre station qu'il considère comme orné au moyen d'une corde imprimée dans la pâte molle avant la cuisson.

Matières diverses autres que les poteries.

Comme instruments en pierre, il n'a été recueilli que deux fragments de grès rougeâtre ayant vraisemblablement appartenu à une meule dormante ou à un polissoir. L'un a été extrait des restes d'un pavement, l'autre a été recueilli assez loin des habitations. Une espèce de broyeur sphérique en silex, de 0^m10 de diamètre, fait partie de la collection Coenegracht.

Théoriquement parlant, ces pièces pourraient aussi provenir

(1) *Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, 1908, IV Heft, p. 203.

(2) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. XXVI, p. LXI.

d'une station néolithique; mais ce n'est pas à présumer, et si les familles qui ont séjourné à l'endroit de nos recherches n'avaient pas connu le métal, quantité de silex y eussent été mis au jour comme partout ailleurs dans les emplacements habités néolithiques de la région.

La fusaïole en terre cuite (pl. X, n° V), a été trouvée au foyer n° V; elle mesure $0^{m}036$ de diamètre et pèse $0^{kg}023$. Elle est aplatie sur une face et présente l'aspect ordinaire des pièces qualifiées pesons de fuseau.

Une seconde fusaïole d'une facture beaucoup plus grossière appartient à M. Coenegracht. L'objet est en terre cuite craquelée, de forme concave d'un côté, arrondie de l'autre. Diamètre : $0^{m}035$. Poids : $0^{kg}012$.

Age du gisement.

Au vu des seuls produits recueillis jusqu'aujourd'hui, le village appartient incontestablement à l'âge du métal. Il serait plus délicat de certifier que ce gisement protohistorique ait été habité par une population connaissant le fer; l'examen des débris archéologiques nous fait cependant pencher pour cette opinion.

Quoi qu'il en soit, rappelons que, d'après des renseignements obtenus sur place par MM. Davin-Rigot et Coenegracht, c'est à environ 1 kilomètre au S.-S.-W. du gisement qu'ont été découvertes, autrefois, quatre haches en bronze ayant fait partie de la collection Casimir Ubaghs, de Maestricht (1).

Observations et conclusions.

Depuis vingt années de recherches communes dans les provinces de Liége et de Limbourg, c'est la première fois que M. Davin-Rigot et nous-même constatons la présence de pavements aux emplacements de demeures antéhistoriques. Ces pavages, dont il est donné

(1) La trouvaille était double; deux pièces furent mises au jour en défrichant une bruyère voisine du château de Pietersheim; deux autres haches en bronze ont été déterrées dans les anciens fossés du château. Ceci rectifie une déclaration de feu M. le Dr Bamps, qui laissait croire à une cachette de cinq haches dans les fossés du « château de Pietersheim à Lanaeken ». (*Bull. des Mélophiles de Hasselt*, XXIIIe vol., p. 125, et XXVe vol., 1889, pp. 228-229.)

des croquis figuratifs pour les nos I et V, font présumer des habitations de forme arrondie et dont les foyers n'occupaient pas le centre. Peut-être même le feu s'entretenait-il parfois en dehors de la cabane.

La présence d'empierrements réguliers a été reconnue dans six emplacements. Les huttes ou abris élevés encore de nos jours dans les bruyères au moyen de mottes de gazon, branches d'arbres, etc., donnent une idée de ce qu'auraient pu être les demeures de ces primitifs habitants de Reckheim, qui utilisaient le clayonnage, vu la présence constatée de débris de terre brûlée avec empreintes caractéristiques.

Au point de vue des pièces recueillies, ici, comme dans les fonds de cabanes néolithiques de la Hesbaye, c'est le produit du travail de la femme qui domine; les armes font défaut; on retrouve seulement ce qui se rattache au foyer et à la vie domestique. La confection de la poterie devait, à cette époque, se ranger parmi les occupations féminines et les amas de terre pétrie rencontrés à une quinzaine de places dans les gisements, font croire à une industrie locale, au moins pour les ustensiles en terre grossière d'un usage journalier. De l'avis de nos collaborateurs, MM. Coenegracht et Davin, père et fils, l'emplacement n° I conserverait même, entre ses deux pavements, les résidus d'un four à potier et non d'un simple foyer établi dans une fosse protectrice, entouré d'un cercle de pierres, comme notre dessin le représente assez théoriquement, vu la faible échelle de la figure.

L'agglomération avait besoin d'une dénomination spéciale, car il est certain que d'autres groupes du même genre existent dans la région avec leurs nécropoles (1). D'autre part, le village s'étend vraisemblablement sur les terrains avoisinants, à en juger par les nombreux tessons découverts à la surface du sol, notamment par M. Davin-Rigot, dans le Pietersheimbosch.

Des fouilles ultérieures compléteront les constatations et les observations ci-dessus présentées dans le seul but d'aider à la recherche de la vérité.

---

(1) Mention spéciale doit être faite, à ce sujet, des nombreux débris d'urnes funéraires découverts et réunis par M. l'aumônier Coenegracht, qui a eu le bonheur de pouvoir en reconstituer plusieurs de formes variées et de dimensions peu communes.

Qu'il me soit permis, en terminant, de témoigner le regret de n'avoir pu accompagner cette communication de la photographie du gisement, car bien des années se passeront avant la prochaine coupe de sapins qui permettra — à d'autres que moi — de revoir l'endroit même des découvertes avec les curieux restes de pavements du *Village protohistorique de la Bruyère de Neerhaeren*, dont la *Société d'anthropologie* conservera le souvenir.

Des remerciements sont votés à M. De Puydt.

La séance est levée à 10 $^{1}/_{2}$ heures.

PLANCHE X

EXPLICATION DE LA PLANCHE X.

Bords de vases avec empreintes en creux faites au doigt ou à l'aide d'un instrument spécial.

Écuelle en terre fine ou lampe (?) avec anse privée de deux trous.

I et III. — Anses de vases de deux types différents.

II. — Tesson à côtes parallèles.

IV. — Tesson avec figuration d'épis de céréales.

V. — Fusaïole en terre cuite.

VI. — Tesson avec empreintes faites à l'aide d'une tige creuse.

M. MARCEL DE PUYDT.

EMPLACEMENTS D'HABITATIONS PROTOHISTORIQUES DE LA BRUYÈRE DE NEERHAEREN.

PLANCHE XI

EXPLICATION DE LA PLANCHE XI.

Goblet à côtes parallèles et à fond plat.

M. MARCEL DE PUYDT.

EMPLACEMENTS D'HABITATIONS PROTOHISTORIQUES DE LA BRUYÈRE DE NEERHAEREN.